



PRÉSENTATION

L'Université de Nice – Sophia-Antipolis (UNSA) fait partie du groupe des universités pluridisciplinaires créées dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Elle accueillait, en 2002-2003, 25 697 étudiants répartis entre 8 UFR, 2 instituts universitaires (dont 1 IUT) et 2 écoles d'ingénieurs, et sur 11 sites localisés à Nice (7), sur le pôle technologique de Sophia-Antipolis, à Antibes, Cannes et Menton.

L'UNSA bénéficie d'un environnement démographique et économique plutôt favorable, mais le coût du logement constitue un lourd handicap pour le recrutement de personnels et d'étudiants à l'extérieur du département des Alpes-Maritimes ou de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les études disponibles font apparaître une mobilité géographique relativement faible des bacheliers des Alpes-Maritimes et des étudiants sortant de l'UNSA. Les statistiques nationales concernant les nouveaux inscrits en 2001-2002 montrent que la proportion de bacheliers généraux à l'UNSA est de 4% inférieure à la moyenne nationale, alors que celle des baccalauréats technologiques et celle des baccalauréats professionnels sont respectivement de 12% et de 24% supérieures.

Les étudiants étrangers représentaient, en 2001-2002, 13,72% des effectifs (hors IUT et écoles d'ingénieurs). Il s'agissait majoritairement d'étudiants en mobilité personnelle et seuls 2% d'entre eux étaient ressortissants de l'Union européenne.

L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation couvre toutes les filières, à l'exception de la pharmacie, de quelques langues rares et de quelques domaines technologiques très pointus.

En 10 ans, depuis l'évaluation conduite par le CNÉ en 1992, cette offre de formation s'est considérablement diversifiée, notamment par la création de filières professionnelles et par l'introduction d'éléments de professionnalisation dans certaines filières générales.

L'effort d'adaptation aux besoins de l'environnement et aux attentes des étudiants mérite d'être souligné. Si on prend en compte les mentions des diplômes, l'offre de formation permet aux étudiants d'accéder à 40 DEUG, 3 DEUST, 12 DUT, 68 licences (dont 6 licences professionnelles), 59 maîtrises ou diplômes équivalents, 44 DESS, 36 DEA, 2 diplômes d'ingénieur. Cette diversification, résultant moins d'une politique impulsée par l'établissement que du dynamisme d'un certain nombre de responsables de filière, n'a pas été suffisamment maîtrisée et elle ne s'est pas accompagnée d'une mise à plat de l'ensemble de l'offre de formation et d'un nécessaire redéploiement des moyens. Il en résulte un sous-encadrement criant de certaines filières nouvelles, un manque de coordination entre les différents opérateurs concernés par une même filière, et, pour les étudiants, un manque de lisibilité des formations qui leur sont proposées.

D'une manière générale, le développement des filières professionnelles s'est fait au détriment des filières générales, dont l'existence même se trouve parfois menacée.

Le CNÉ recommande à l'UNSA d'entreprendre une rénovation pédagogique de ces filières et de s'intéresser davantage à leurs débouchés, y compris dans les métiers de l'Éducation nationale.

Trois filières devront faire l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'UNSA en raison de l'importance des effectifs qu'elles accueillent et des problèmes de fonctionnement qu'elles rencontrent :

- la filière Psychologie (1500 étudiants dont 500 en DEUG), qui connaît un taux d'évaporation en 1^{ère} année de DEUG évalué à 40% et ne peut offrir de possibilité de professionnalisation qu'à une minorité d'étudiants à l'issue de la licence ou de la maîtrise ;
- le secteur Art-Culture-Langage, particulièrement dynamique et attractif (1800 étudiants, dont 400 en arts), mais où les taux d'évaporation et d'échec sont importants et qui souffre d'un sous-encadrement chronique ;
- la filière STAPS (1172 inscrits), en raison du flou qui règne dans son organisation et dans le fonctionnement de la professionnalisation.

La mise en place du dispositif LMD constitue pour l'UNSA une chance à saisir pour introduire plus de cohérence et de lisibilité dans son offre de formation, redynamiser certaines filières qui connaissent des difficultés de recrutement et maintenir un nécessaire équilibre entre filières générales et filières professionnelles.

LA RECHERCHE

La recherche a connu un développement important à l'UNSA, grâce au dynamisme des équipes qui se sont constituées au sein de 36 laboratoires et d'un certain nombre de personnalités de renommée nationale et internationale. Près de la moitié de ces laboratoires sont des UMR mixtes CNRS : l'évaluation à laquelle ils ont été soumis récemment fait apparaître un bon positionnement thématique et un très bon niveau scientifique des travaux qui y sont menés.

Dans un certain nombre de domaines - notamment la médecine, les mathématiques, l'informatique, la biologie... -, le rayonnement de l'UNSA dépasse les frontières nationales.

Comme pour la diversification de l'offre de formation, l'impulsion est venue essentiellement des unités de base. Certes, les instances centrales de l'université, et singulièrement le Conseil scientifique, ont pris leur part dans le regroupement de petites unités de recherche, dans l'élaboration de projets structurants comme le pôle "Agrobiotech" en partenariat avec l'INRA et le CNRS, la Maison des sciences de l'homme, le pôle Sciences et Technologies de l'information et de la communication à Sophia-Antipolis. Mais elles ne pèsent que d'un faible poids sur les orientations de la recherche à l'UNSA et elles ne sont pas en mesure d'en fixer les axes prioritaires.

La recherche à l'UNSA est aujourd'hui en bonne santé, mais cela ne garantit pas nécessairement son avenir. Celui-ci dépendra de la capacité de l'UNSA à relever 4 défis :

- celui des départs à la retraite d'universitaires et de chercheurs de grand renom ;
- celui de la désaffection croissante des étudiants pour les filières générales, et particulièrement pour des filières où l'université excelle au niveau de la recherche ;
- celui des évolutions prévisibles de l'organisation et du financement de la recherche en France ;
- celui de l'ouverture sur l'Europe.

Pour relever ces défis, l'UNSA n'échappera pas à la nécessité de fixer des priorités et de dégager des pôles de recherche forts sur lesquels elle pourra construire son identité en matière de recherche aux niveaux national et international. Elle devra également, dans le cadre du nouveau dispositif LMD, veiller à préserver un juste équilibre entre masters à finalité professionnelle et masters à finalité recherche de manière à maintenir un vivier suffisant pour le recrutement de doctorants au sein des écoles doctorales. Il conviendra de confier au Conseil scientifique de l'établissement une mission de pilotage de ces dernières, liée à une définition claire et à un renforcement de leur rôle ainsi qu'à une amélioration de leur fonctionnement.

LES ÉTUDES ET LA VIE À L'UNIVERSITÉ

L'UNSA ne s'est pas jusqu'ici dotée des moyens permettant de suivre et d'évaluer le déroulement de la scolarité des étudiants et de leur insertion professionnelle : ceci constitue une de ses grandes faiblesses. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) a certes mené un certain nombre d'enquêtes qui ont donné lieu à des publications de bonne qualité, mais il ne peut pas à lui seul couvrir toutes les filières et tous les niveaux et, au sein de l'université, on ne s'est pas suffisamment intéressé à ses travaux.

Les fonctions d'accueil et d'orientation des étudiants sont très largement décentralisées au niveau des composantes ou des sous-composantes. Il en résulte de grandes disparités dans la manière dont elles sont assurées, une dispersion excessive des moyens, relativement limités, du Service commun universitaire d'information et d'orientation, et surtout une information insuffisante des étudiants sur l'éventail des formations proposées par l'université, notamment quand se pose le problème de leur réorientation.

Les responsables des filières professionnelles effectuent eux-mêmes la promotion de ces formations auprès des étudiants et c'est au sein de ces filières que, d'une manière générale, les fonctions de suivi et de conseil sont le mieux assurées.

L'UNSA s'est engagée dans une politique active en vue de faciliter sur tous les sites l'accès des étudiants aux TICE, aux bibliothèques et à la documentation grâce à une politique intelligente menée par le service commun. Cette politique devra être poursuivie et il conviendra de développer un volet "formation des étudiants aux principes et aux méthodes de l'information".

L'accès des étudiants à la culture se heurte à la disparité géographique des sites. L'essentiel de la vie culturelle est concentré sur le site de Carlone où sont regroupées les filières de lettres et de sciences humaines ainsi que les formations artistiques.

Les capacités d'accueil du CROUS pour le logement des étudiants sont suffisantes, dans la mesure où une majorité de ceux-ci sont logés dans leur famille. Mais la plupart des résidences universitaires sont anciennes, parfois très dégradées, et de nombreux problèmes d'insécurité ambiante s'y posent. Le logement des étudiants étrangers en mobilité individuelle, dont beaucoup ont de faibles ressources, mérite une attention particulière.

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Malgré les efforts déployés par les équipes de direction successives pour combattre un cloisonnement excessif du tissu universitaire niçois, lié à son histoire, à la multiplicité des sites et des disciplines d'enseignement et de recherche, et pour affirmer l'unité et l'identité de l'UNSA, celle-ci reste un établissement éclaté où la majorité des personnels s'identifient davantage à leur composante ou à leur sous-composante qu'à l'université.

L'autonomisme trop souvent affiché au niveau de ces dernières ne peut conduire qu'au déclin de l'ensemble de l'université, en ce qui concerne tant l'enseignement que la recherche.

Chacun des acteurs de l'université doit se convaincre de la légitimité et de la nécessité d'une politique d'établissement qui ne soit pas la simple juxtaposition des projets des uns et des autres. Le CNÉ invite l'UNSA à :

- affirmer une vision stratégique d'ensemble et une charte des valeurs autour desquelles se construira son développement dans les vingt années qui viennent : quelle place pour l'université dans le concert des universités européennes ?
- renforcer l'unité de l'établissement autour d'un projet collectif partagé.

À cette fin, il est recommandé aux instances dirigeantes de l'UNSA :

- d'associer davantage les composantes et les sous-composantes de l'université au développement des services communs de manière à ce que leur légitimité et leur utilité soient reconnues de tous ; la stratégie adoptée dans le secteur des bibliothèques et de la documentation constitue une référence ;
- de dégager quelques pôles de recherche forts sur lesquels l'Université de Nice pourra construire son identité en matière de recherche aux niveaux national et international ;
- d'assurer pleinement leurs responsabilités dans le pilotage du dispositif LMD avec le souci de renforcer la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation, ce qui impliquera la mise en place, à tous les niveaux, des outils indispensables aux prises de décision et à leur suivi ;

- de donner plus de cohésion à l'équipe de direction en procédant aux modifications des statuts nécessaires pour faire coïncider l'élection des vice-présidents avec celle du président.

CONCLUSION

L'UNSA dispose de nombreux atouts tant en matière de formation que de recherche pour s'inscrire dans la nouvelle donne universitaire en France et trouver toute sa place dans le concert universitaire européen. Mais son avenir se jouera sur sa capacité à acquérir une culture d'évaluation et à construire son unité autour d'un projet collectif et partagé.

La réponse du président de l'Université de Nice - Sophia-Antipolis figure dans le rapport du CNÉ p. 141

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Université de Nice : <http://www.unice.fr/>

Directeur de la publication : Michel Levasseur / Rédaction : Jean-Marc Gebler
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94